

COMPAGNIE MAROCAINE

Siège social : 34, boulevard des Italiens - 75009 – Paris -
784 364 150 R.C.S. Paris.

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

COMPTES SOCIAUX

I. – BILAN AU 30 JUIN 2014

(en euros)

ACTIF	Notes	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Actif immobilisé		29 618	32 043	30 832
Immobilisations corporelles	1	29 404	31 829	30 618
Titres de participations	2			
Autres Immobilisations financières	3	214	214	214
Actif circulant		2 179 653	2 196 946	2 200 698
Clients et comptes rattachés				
Autres créances et comptes de régularisation	4	11 642	18 328	8 021
Valeurs mobilières de placement	5	2 148 693	2 150 962	2 173 790
Disponibilités	6	19 318	27 656	18 829
Charges Constatée d'avance				58
Compte de régularisation actif				
Ecart de conversion	7			
Total de l'actif		2 209 271	2 228 989	2 231 530
PASSIF		30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Capitaux propres	8	2 185 037	2 199 082	2 195 839
Capital		1 120 000	1 120 000	1 120 000
Réserve légale		112 000	112 000	112 000
Réserve d'investissement				
Autres réserves		774 824	774 824	774 824
Report à nouveau		189 015	244 020	244 020
Résultat de l'exercice		(10 802)	(51 763)	(55 005)
Provisions pour risques et charges				
Provision pour perte de change				
Dettes	9	24 233	29 907	35 691
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés		19 925	19 772	23 098
Dettes fiscales et sociales		1 808	3 835	5 593
Autres dettes		2 500	6 300	7 000
Produits constatés d'avance				
Ecart de conversion passif				
Total du passif		2 209 271	2 228 989	2 231 530

II. – COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2014
(euros)

	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Produits d'exploitation	–	–	–
Charges d'exploitation	37 243	48 705	80 991
Achats et charges externes	29 291	28 294	41 272
Impôts et taxes	4 238	3 402	5 701
Charges de personnel		12 296	24 591
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 214	1 213	2 427
Autres charges d'exploitation	2 500	3 500	7 000
Résultat d'exploitation (1)	(37 243)	(48 705)	(80 991)
Produits financiers	27 263	21 156	49 067
Différences positives de change	538		110
Revenu des créances immobilisés	11 367	5 725	15 819
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	15 358	15 431	33 138
Charges financières		23 769	7 999
Dotations financières aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilés			40
Différence de change		23 769	7 959
Résultat financier (2)	27 263	(2 613)	41 067
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1+2)	(9 980)	(51 317)	(39 924)
Produits exceptionnels	582	-	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	582		
Reprise de provisions sur valeurs mobilières de placement			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Charges exceptionnelles	26	-	12 806
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26		51
Charges nettes sur valeurs mobilières de placement			
Dotations exceptionnelles aux provisions			12 755
Résultat exceptionnel (3)	555	-	(12 806)
Impôts sur les bénéfices (4)	10	1 377	445
RESULTAT	(10 802)	(51 763)	(55 005)
Résultat par action (en euros)	-0,0482	-0,23108	-0,246

III. –TABLEAU DE FLUX
(euros)

Tableau des flux de trésorerie (en €)	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Flux de trésorerie liés à l'activité			
Résultat net	- 10 802	- 51 763	- 55 005
Dotations, amortissements & provisions	1 214	1 213	15 181
Reprises, amortissements & provisions			- 384
Plus-values de cession, nettes d'impôts			
Marge brute d'autofinancement	- 9 588	- 50 550	- 40 208
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 1 019	-713	2 561
Flux net de trésorerie généré par l'activité (1)	- 10 607	- 51 263	- 37 647
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations			
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt			384
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (2)			384
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Dividendes versés aux actionnaires			
Augmentations de capital en numéraire			
Emissions d'emprunts			
Remboursements d'emprunts			
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (3)			
Variation de trésorerie (1)+(2)+(3)	- 10 607	- 51 263	-37 263
Trésorerie d'ouverture	2 178 618	2 229 881	2 229 881
Trésorerie de clôture	2 168 011	2 178 618	2 192 618

IV . - ANNEXE

I. Référentiel comptable

Les comptes semestriels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires françaises. Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

II. Principes et méthodes comptables

1) Date d'établissement des comptes sociaux

La COMPAGNIE MAROCAINE clôture son exercice social le 31 décembre.

2) Etats financiers utilisés

Les comptes qui vous sont présentés sont les comptes sociaux du siège fusionnés avec ceux de sa succursale marocaine.

Les comptes de bilan de la succursale ont été convertis au cours de clôture (11,2420 dirhams pour 1 euro contre 11,2481 au 31/12/2013), exception faite des constructions qui ont été converties à leurs cours historiques (11,0767 dirhams pour 1 euro).

Le compte de résultat a été traduit en euros au cours moyen qui s'établissait au 30 juin 2014 à 11,2366 dirhams pour 1 euro contre 11,1734 à la fin de l'exercice précédent.

3) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition (taux de conversion historique pour l'immeuble de la succursale.)

Le mode d'amortissement pour dépréciation ainsi que la durée des amortissements sont les suivantes :

Immobilisation	Durée	Amortissements
Constructions	20 ans	linéaire
Mobilier et Matériel de bureau	3 à 4 ans	linéaire

4) Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les autres immobilisations financières et valeurs mobilières de placement entrent en comptabilité pour le coût historique d'acquisition, hors frais accessoires d'achat. Leur évaluation à la clôture de l'exercice est effectuée en comparant ce coût historique à la valeur boursière résultant du cours moyen constaté le dernier mois de l'exercice pour les titres cotés, au cours de clôture pour les OPCVM et à la valeur probable de négociation pour les titres non cotés. Si cette valeur est inférieure au coût historique, une provision pour dépréciation est constituée.

5) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

III. - Notes complémentaires

1) BILAN

Note 1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Variations	Brut au 31.12.2013	Augmentations	Diminutions	Différence de conversion	Brut au 30.06.2014
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Constructions (1)	47 501				47 501
Autres mobiliers, agencements	5 069			3	5 072
Amortissements					
Constructions	17 021	1 187			18 208
Autres, mobiliers, agencements	4 931	26		3	4 960

(1) Détail de l'actif immobilier :

	Superficie	Valeur brute en euros des constructions
Casablanca :		
117 Bd d'Oujda et angle Bd Ibn Tachfine Appartement à usage de bureaux.	95 m ²	47 501
TOTAL		47 501

Note 2 - Immobilisations financières

	Brut au 31.12.2013	Acquisitions	Cessions	Différence de conversion	Brut au 30.06.2014
Titres de participations	-				-
Dépréciation des titres de participations	-				-

Note 3 - Autres immobilisations financières

	Brut au 31.12.2013	Augmentations	Diminutions	Différence de conversion	Brut au 30.06.2014
Dépôts et cautionnements	214				214

Note 4 - Autres créances et comptes de régularisation

- Etat Impôts et taxes	2 721	Succursale: IS 2010.(Trop versé, demande de remboursement en cours)			
- Impôts sur les sociétés (Acomptes 2013)	4 044	Succursale			
- Produits à recevoir	4 877	Siège (Intérêts courus)			
	€ 11 642				

Note 5 - Valeurs mobilières de placement et comptes à terme

a/ Inventaire

	Nombre de titres	Valeur Comptable nette en €	%
Placements et SICAV monétaires		2 148 963	100 %
- CIC. Compte à terme échéance 31/03/2019		900 000	
- CIC. Compte à terme échéance 20/09/2015		250 000	
- Attijariwafabank : Attijari liquidité	9 000	<u>998 693</u>	
Total des titres de placement		<u>2 148 693</u>	100,00%

b/ Localisation

En euros	Valeur brute	Provision pour dépréciation	Valeur nette	Valeur estimative	Plus-values latentes
SIÈGE	1 150 000		1 150 000	1 150 000	
SUCCURSALE	998 693		998 693	998 693	
TOTAL	2 148 693		2 148 693	2 148 693	

c/ Variation des dépréciations

En euros	Au 31.12.202	Dotations	Reprises	Différence de conversion	Au 30.06.2013
	-	-	-	-	-

Note 6 - Disponibilités (Caisses ; Banques)

Siège	9 676
Succursale	<u>9 642</u>
Total	<u>19 318</u>

La trésorerie de la succursale qui est librement utilisable au Maroc, ne bénéficie pas du régime de convertibilité. Ces fonds ne pourront être transférés au siège qu'après :

- la fermeture définitive de la succursale marocaine,
- le paiement de tous les impôts dus au Maroc,
- l'ouverture au Maroc d'un « compte convertible à terme ».

Les sommes placées sur «des comptes convertibles à terme» restent disponibles pour régler toute dépense en dirhams et pour effectuer au Maroc des placements et des opérations d'investissement.

Les sommes placées sur ces comptes sont transférables sur une période de quatre ans et ce, en quatre annuités égales de 25 % chacune. Le transfert de la première annuité ne pouvant intervenir qu'un an à partir de la date d'inscription des fonds sur les comptes convertibles à terme.

Note 7 - Ecart de conversion - actif

Les postes du bilan de la succursale au Maroc, exception faite des constructions qui sont conservées à leurs coûts historiques, sont convertis en euros au cours de clôture.

Ces différences de conversion sont comptabilisées directement en écart de change.

Au 30 juin 2014, les comptes semestriels de la succursale convertis au taux de clôture font ressortir une différence positive de change de 538 €.

Note 8 – Variation des capitaux propres et réserves

(En milliers d'euros)	Soldes au 31.12.2013 avant affectation	+	-	Soldes au 30.06.2014
Capital	1 120 000			1 120 000
Réserve légale	112 000			112 000
Autres réserves (siège)	774 825			774 824
Report à Nouveau	244 020		-55 005	189 015
Résultat de l'exercice 2013	-55 005			
Résultat au 30/06/2013				-10 802
CAPITAUX PROPRES	2 195 839			2 185 037

Au 30 juin 2014, le capital est de 1 120 000 € divisé en 224 000 actions de 5 € chacune, entièrement libérées et de même catégorie.

Note 9 - Dettes

	-1 an	+1 an	Total brut
Fournisseurs & factures non parvenues	19 925		19 925
Dettes fiscales et sociales	1 808		1 808
Autres dettes	2 500		2 500
	24 233	-	24 233

Détail des comptes fournisseurs :

FIGEREC (Commissaire aux comptes)	9 900 €
EXPONENS Audit (Commissaire aux comptes)	8 268 €
Honoraires Ste Fiduciaire du Maroc	1 668 €
Fournisseurs Divers	89 €
	<u>19 925 €</u>

Le poste dettes fiscales et sociales se compose comme suit :

Taxe foncière	89 €
Taxe sur les transferts	1 719 €
	<u>1 808 €</u>

Autre dettes :

Jetons de présences (Provision 1 ^{er} semestre 2014)	2 500 €
	<u>2 500 €</u>

2) COMPTE DE RESULTAT

Note 10 - Résultat exceptionnel : 555 €

Note 11 - Ventilation du résultat et de l'impôt sur les sociétés

Du fait de leurs localisations, le siège social et la succursale marocaine font l'objet d'une imposition distincte.

	Siège		Succursale		Total	
	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2013
Résultat courant avant impôts	- 17 227	- 52 903	7 247	1 586	-9 980	-51 317
Résultat exceptionnel	582		-27		555	
Impôt s/ les bénéfices			- 726	- 240	- 726	- 240
Taxe sur les transferts			- 651	- 205	- 651	- 205
Résultat net	- 16 645	- 52 903	5 843	1 141	- 10 802	- 51 763

Note 12 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Au 30 juin 2014 il n'y a pas d'engagements financiers.

Note 13 - EFFECTIF MOYEN DE LA SOCIETE

Depuis le 1er janvier 2014, la société n'emploie plus de salarié.

Note 14 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Rémunération des membres du conseil d'administration

La somme totale des jetons de présence a été fixée à 5 000 € par l'assemblée générale du 30 juin 2014.

Rémunération du Président - directeur général

Néant.

IV. - RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR D'INVENTAIRE EXCÈDE 1% DU CAPITAL DE LA COMPAGNIE MAROCAINE

Néant

V. – RAPPORT D'ACTIVITE

Les disponibilités de la Compagnie Marocaine sont placées sur des supports monétaires et des comptes à terme.

Les produits des placements s'élèvent à 27 263 € contre 21 156 € pour la même période de l'exercice précédent.

La dépréciation du dirham par rapport à l'euro au 30 juin 2014 a entraîné une petite augmentation de la valeur d'actif de la succursale marocaine qui a été constatée en gain de change pour d'un montant de 538 €.

Le résultat financier de la COMPAGNIE MAROCAINE fait ressortir, au 30 juin 2014, un solde positif 27 263 € contre un solde négatif de 2 613 € pour la même période de l'exercice précédent. Le premier semestre de l'exercice 2013 avait été pénalisé par perte de change de 23 769 €.

Après imputations de 37 243 € de charges d'exploitation contre 48 705 € pour la même période de l'exercice 2013, le résultat courant au 30 juin 2014 fait ressortir une perte de 9 980 € contre une perte de 51 317 € au 30 juin 2013.

Après prise en compte d'une charge d'impôt de 1 377 € contre 445 €, les comptes de la COMPAGNIE MAROCAINE au 30 juin 2014 font finalement ressortir une perte de 10 802 € contre une perte de 51 763 € au 30 juin 2013.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 30 juin 2014 à 2 185 037 € contre 2 195 839 € au 31 décembre 2013.

Aucun événement important n'est intervenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi.

VI. – PERSPECTIVES D'AVENIR ET EVENEMENTS RECENTS

Le résultat de l'exercice 2014 devrait rester déficitaire, mais il dépendra surtout du taux de change du dirham par rapport à l'euro et de l'évolution des taux d'intérêt.

VII. – DECLARATION DES RESPONSABLES DE L'INFORMATION SEMESTRIELLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 8 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Jacques VITALIS
Président directeur-général

VIII. – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION SEMESTRIELLE
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2014

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels de la société **Compagnie Marocaine**, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, la régularité et la sincérité des comptes semestriels et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations du semestre ainsi que la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de ce semestre.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels.

Fait à Paris et Neuilly sur Seine, le 18 septembre 2014

Les commissaires aux comptes

<p>EXPONENS <i>Membre de la Compagnie Régionale de Paris</i> 20 rue Brunel 75017 PARIS</p> <p>Pascal BOURHIS Associé</p>	<p>FIGEREC <i>Membre de la Compagnie Régionale de Versailles</i> 69 rue Carnot 92300 LEVALLOIS PERRET</p> <p>Bruno FOURRIER Associé</p>
--	---